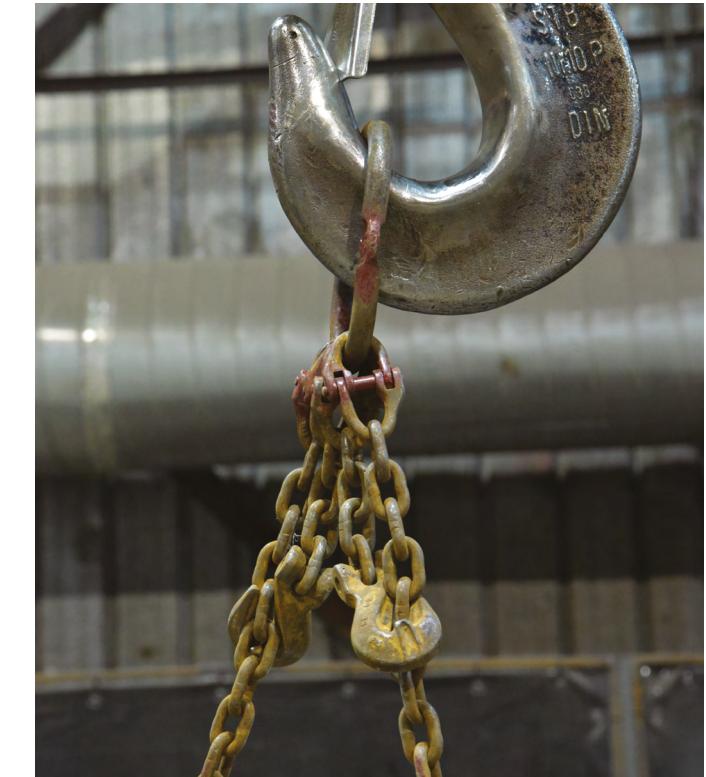
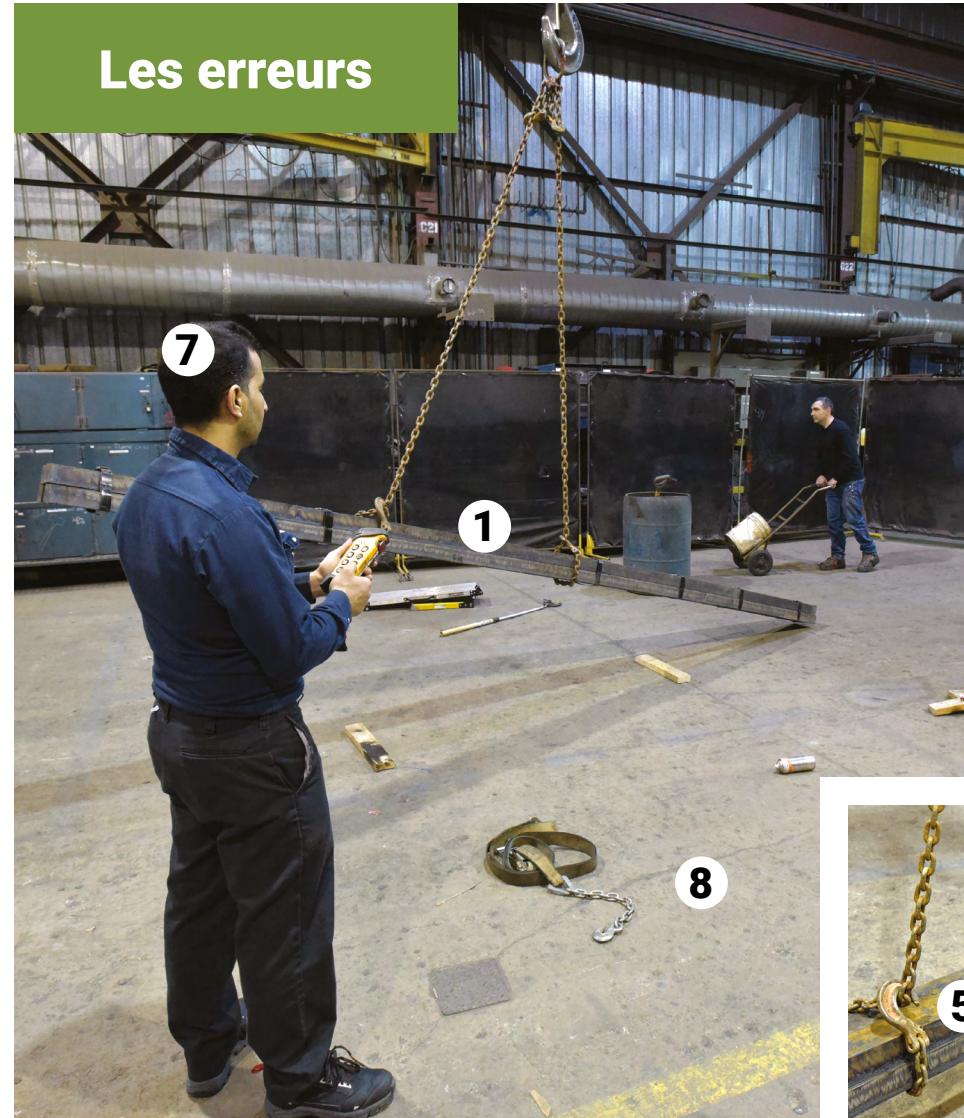


## Le gréage

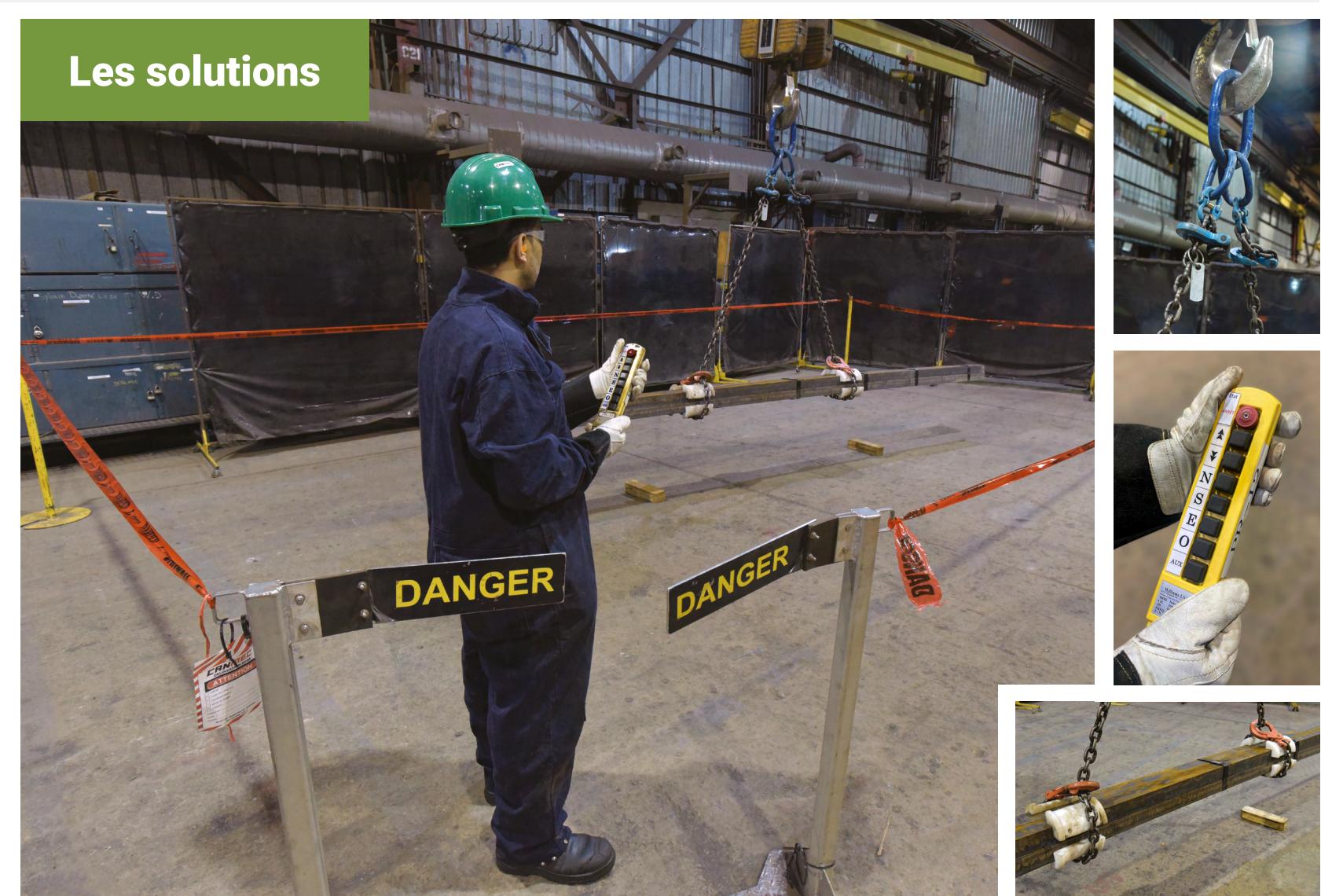
Dans une usine de fabrication de structures mécanosoudées, un élingueur déplace des barres d'acier maintenues ensemble à l'aide d'un feuillard de cerclage avec un appareil de levage, soit un pont roulant. Bien que celui-ci semble sécuritaire, de nombreux éléments pourraient causer un accident du travail. Pouvez-vous détecter les erreurs que notre complice Ali a volontairement commises dans cette mise en situation ?



DC1400-379 (2023-08) Photos: Denis Bernier



- 1 La charge n'est pas attachée de façon à en assurer la stabilité. Est-ce que cette méthode d'élingage est appropriée ?
- 2 Il n'y a pas de plaque d'identification sur l'élingue de chaîne. Est-il sécuritaire d'utiliser une élingue sans connaître ses caractéristiques, dont sa capacité maximale d'utilisation ?
- 3 La dimension de l'anneau-maître de l'élingue n'est pas suffisante pour lui permettre d'être bien disposé dans la gorge du crochet de la moufle. Est-ce que l'élingue est compatible avec le crochet de la moufle ?
- 4 Ali n'utilise pas de protecteurs malgré la présence d'arêtes vives sur la charge appliquée sur l'élingue. Cette dernière pourrait-elle être endommagée ?
- 5 Le linguet de sécurité semble absent sur les crochets de l'élingue, et leurs ouvertures semblent positionnées dans le mauvais sens. Est-il possible que cette pratique provoque le décrochage de l'élingue ?
- 6 Est-ce qu'Ali arrive à voir les boutons de direction sur la télécommande ? Est-il conseillé de s'en servir ?
- 7 Ali ne porte pas d'équipement de protection individuelle. Est-ce que cela devrait être le cas ?
- 8 La zone de travail ne semble pas aménagée de manière à éviter les intrusions et elle semble être embourbée d'objets. Est-il judicieux de travailler dans de telles conditions ?



DC1400-379 (2023-08) Photos: Denis Bernier

Nous remercions l'équipe de CANMEC, dont Marc-André Gagné, directeur de la Santé, sécurité et environnement ainsi que le figurant Ali Kamal Idrissi pour leur précieuse collaboration. De plus, nous remercions le Groupe LAM-É St-Pierre pour le prêt de matériel lors de la prise de photos.

#### Personne-ressource :

Jean-François Côté, inspecteur et expert en appareils de levage à la CNESST

#### Coordination :

Sylvie Gascon, Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention de la CNESST